



CHEMIN DE FER DU NORD.



Le Comité Général du Chemin de Fer du Nord s'est assemblé à l'Hôtel-de-Ville de Québec, sous la Présidence de G. Joly, écuyer, qui a donné lecture des documents suivants :

RAPPORT du Comité Provisoire de Direction du Chemin de Fer du Nord au Comité Général.

Le Comité Provisoire de Direction du Chemin de Fer par le Nord du Saint-Laurent n'a cessé, depuis sa formation, de prendre toutes les mesures qui lui ont paru propres à assurer le succès de l'entreprise dont la direction lui a été confiée. Il a eu soin de représenter au Gouvernement Impérial, par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, tous les avantages qui résulteraient pour ce pays, et même pour la Métropole, de la construction d'un chemin de fer sur la rive nord du fleuve entre Québec et Montréal, et il a sollicité la garantie impériale en faveur de cette grande route ferrée qui ne serait que la continuation de celle de Québec à Halifax. La réponse immédiate ne pouvait être décisive ; mais elle est telle qu'il y a tout lieu de croire que les droits de la rive nord du Saint-Laurent ne seront pas méconnus par le Gouverne-